



**LE JARDINIER
FRANÇAIS**
PASSIONNÉMENT VIVANT

LOMBRITONIC – FICHE TECHNIQUE

Lombricompost - Amendement Organique

Notre **Lombricompost** riche en acide humique et fulvique est composé de matières nobles. La matière obtenue qui constitue entièrement cet amendement est ainsi enrichie d'une nouvelle flore microbienne, d'enzymes et de minéraux assimilables.

Améliore la porosité du sol, la décomposition des engrais organiques, ainsi que la résistance des plantes au stress hydrique.

Les minéraux et les oligo-éléments sont biodisponibles.

Renforce les défenses immunitaires de vos plantes tout en optimisant leur développement racinaire.

Facilite la rétention de l'eau dans votre sol, particulièrement recherchée lors des périodes de sécheresse.

Les avantages par rapport aux autres composts sont les suivants :

- Meilleure rétention en eau.
- Plus riches en micro-organismes bénéfiques, minéraux essentiels et en enzymes.
- Nourrit le sol et vos plantes mieux et plus longtemps (étude NIRC).
- Le pH est acide pour une meilleure disponibilité des nutriments.

Mode d'emploi :

Dosage usuel : 100 gr./L de substrat ou 20% du volume de terreau.

Dosage au jardin : 200 à 300g/m²

Composition :

Matières végétales en mélange ayant subi un lombri-compostage.

Matière sèche : 51,7% (MB)

Matière organique : 40,8% (MB)

Azote (N) total : 1,26% (MB)

dont 1,08% d'azote organique non uréique

P2O5 total : 0,45%,

K2O total : 0,41%,

CaO total : 0,75%,

MgO total : 0,42%

PH : 5,4 - 6

C/N : 16,1

Précautions d'emploi :

Respecter le mode d'emploi et les doses prescrites. Conserver le produit à température ambiante, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de portée des enfants. L'accès au terros est interdit aux animaux d'élevage pendant 21 jours au moins après utilisation sur les terres. Interdit pour l'alimentation animale.

Recommandations d'emploi :

Ne pas ingérer. Se laver et se sécher les mains après usage.

Conditionnement :

Sac de 3 kg, 5 kg, 10 kg...

Big-bag de 200 kg, 500 kg et 1 Tonne.

Norme : NF U 44-051

Règlement (CE) N°834/2007. Utilisable toute l'année en Agriculture Biologique (AB).